



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

Le label Qualiopi atteste de la qualité des prestations proposées par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité. **Le processus de certification Qualiopi a pour vocation de remplir les objectifs suivants.**

- Garantir la qualité et le sérieux de l'offre de formation proposée par les organismes de formation professionnelle. Les professionnels de la formation sont alors reconnus officiellement et sur le plan national pour la qualité des processus mis en œuvre.
- Offrir une meilleure lisibilité et une plus grande transparence de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.
- Permettre aux entreprises d'être éligibles aux financements d'organismes publics comme l'OPCO, OPCI, OPCA ou encore les régions.
- Accorder l'accès à une formation financée grâce au CPF.